

URT

le Bulletin
Municipal



NOVEMBRE • NUMÉRO 28

Le Mot du Maire

Chères urtoises, chers urtois,

Ainsi que vous avez pu le constater en circulant aux abords de la Place du Marché, le chantier de reconstruction sur le site de l'ancienne Maison pour Tous, est dans sa phase de préparation pour un commencement imminent des travaux. Bien que ceux-ci aient pris un léger retard, il était cependant nécessaire de respecter le délai de recours des deux mois réglementaires, à partir de la signature du permis de construire.

Comme nous nous y étions engagés, les différents organes de communication vous tiendront, au fur et à mesure, informés de l'évolution des travaux dont l'achèvement est prévu en septembre 2016.

Durant cette période, je sollicite toute votre indulgence en raison de la gêne susceptible d'être occasionnée par la finalisation de cette importante réalisation, et je vous en remercie d'avance.

Le présent bulletin municipal est largement dédié à l'éminent intellectuel que fut Roland Barthes. Notre village fut son lieu de résidence dont il apprécia la quiétude et le bien être qu'il a précisément intégrés dans ses écrits, un endroit aussi qu'il a choisi pour en faire sa dernière demeure.

C'est avec beaucoup de reconnaissance et d'admiration que nous allons lui rendre hommage en cette année 2015, centenaire de sa naissance. L'œuvre complète de Roland Barthes est à votre disposition dans la bibliothèque provisoire mise en place dans les locaux de la mairie. Dans quelques mois, elle sera transférée dans la nouvelle bibliothèque médiathèque qui conservera le nom du célèbre écrivain.

La Plaine des Sports vient d'être équipée d'une aire de jeux pour enfants, dont la réglementation et les conditions d'utilisation seront rappelées sur un panneau implanté à l'entrée du site. Je demande aux parents et aux utilisateurs d'être particulièrement vigilants et respectueux de l'installation, représentant un investissement important, demandé depuis longtemps, et qui devrait être apprécié par tous.

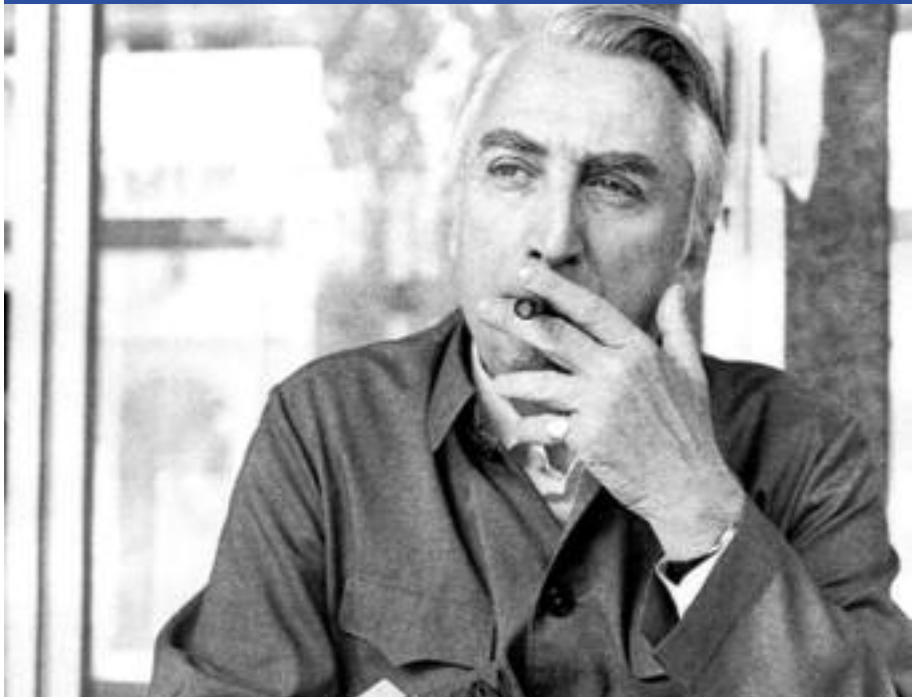
Je vous souhaite une excellente fin d'année, en espérant que notre commune puisse toujours être une source de bien être.

Robert LATAILLADE, Maire d'Urt

Sommaire

- **Edito / Roland Barthes** > page 1
- **L'Actu** > page 2 / 3
- **Urt pratique** > page 4

Le centenaire de l'écrivain Roland Barthes...



... 13-14 et 15 novembre 2015

À l'occasion du centenaire de l'écrivain Roland Barthes qui a vécu et est enterré dans notre commune (1915-1980), la municipalité proposera **trois jours de rencontres et de célébrations les 13-14 et 15 novembre 2015.**

« À la tentation d'une vie plus retirée à Paris, vouée au travail intellectuel, vient s'opposer un autre désir : réunir sa vie à Urt, une campagne à l'écart...

Les jours passent, le soleil, la maison, les roses, le silence, la musique, le café, le travail... »

Extrait de « Un été à Urt » Jean Esponde 1978.

Mairie d'Urt / 05 59 56 20 33

Courriel : contact@urt.fr

Rédaction / Commission communication de la Mairie d'Urt

Directeur de la rédaction / Robert Lataillade

Réalisation / Imprimerie Iriart • Bardos

**1915
2015**

URT fête Roland Barthes

13-14 et 15 novembre 2015

■ CONCERTS

■ EXPOSITION

■ ITINÉRANCE LECTURES

■ TABLE RONDE

Beñat ACHIARY - Itxaro BORDA - Corinne CRABOS - Jérôme DARZAC - Bertrand d'HURST - Gaël DOMENGER
Mostafa EL DOUKARI - Jean-Louis HARGOUS - Miren ARANBURU - Elisabeth HERMIL - Jean-Christian
IRIGOYEN - Bernard LUBAT - Francis MARMANDE - Fabien NOGUÉ - Michel QUEUILLE - Michel SALZEDO
Pierre VILAR - la Commission municipale Culture - les enfants de l'école d'Urt - l'Auberge de la Galupe

Vendredi 13 novembre, 20h30

à l'église d'Urt Concert autour des « Fragments d'un discours amoureux »

Compositions de Beñat Achiary, chants basques, pièces de Debussy, chants de Jeanne Lee et de Nina Simone... avec - Beñat ACHIARY, chant - Michel QUEUILLE, piano

Extraits des 11 chorals pour orgue de J. Brahms, Prélude et fugue en ut m. de J.S. Bach... avec - Jérôme DARZAC, orgue

Samedi 14 novembre

Table-ronde et exposition

16h: table ronde sur « Le grain de la voix », Espace culturel Jean Castaings.

Le son, le grain de la voix parlée, chantée, nous révèlent des êtres et des vies...

« ...quand s'entend le corps dans la langue... », Roland Barthes nous réveille à une écoute profonde des voix et des révélations qu'elles nous proposent, avec...

Beñat ACHIARY, Itxaro BORDA, Mostafa EL DOUKARI, Bernard LUBAT, Francis MARMANDE, Michel SALZEDO, Pierre VILAR, les habitants d'Urt et les artistes des journées.

18h : exposition à la mairie (jusqu'au 20 novembre)

Exposition conçue par Pierre VILAR et Michel SALZEDO, avec la collaboration des enseignants et des élèves de l'école primaire d'Urt : objets intimes de Roland Barthes, photographies, lettres, livres, dessins, panneaux réalisés par les enfants... Plongée dans l'intimité de la vie de l'écrivain à Urt...

Vernissage musical avec Jean-Christian IRIGOYEN, accordéon et autres instruments à vent...

Pendant toute la durée de ces journées, les totems de l'exposition « Il n'est pays que de l'enfance » sont exposés à Urt avec la collaboration de la Mairie de Bayonne : « Une plongée dans l'univers personnel et littéraire de Roland Barthes à travers une présentation inédite alliant images bayonnaises du début du XX^e siècle et extraits d'œuvres. »

Exposition à la Galupe du 12 novembre au 31 décembre. Roland BARTHES Objets, écriture, peinture, nourriture.

« Pour la nourriture, nous faisons partie d'une immobilité emportée. »



Dimanche 15 novembre

« Partager ce que l'on aime »

14h : A l'heure du café, lectures de textes de Roland Barthes, à plusieurs voix accompagnées par des improvisateurs musicaux, compositions et chants...

- Chez Madame Bady avec Elisabeth HERMIL et ses marionnettes, le comédien Bertrand d'HULST, lectures Corinne CRABOS, Pierre VILAR

Le duo Jean-Louis HARGOUS (*clarinettes, sax*), Miren ARANBURU (*chant*)

15h30 : Itinérance par les chemins d'Urt

Gaël DOMENGER (*danse*) et Beñat ACHIARY (*chant*) rejoignent les artistes pour une promenade artistique et poétique de la place du village jusqu'au port... Roland Barthes sur les bords de l'Adour

16h30 : Lectures à la Galupe

17h : Concert de piano solo de Bernard LUBAT sur le port d'Urt (*repli à la Galupe*)

Vin chaud de fin de rencontres...

Garbure de Pierre Vilar, place du port...



RENTRÉE SCOLAIRE

Anne Lafourcade et Sylvie Rochelle nous ont accordé une entrevue afin de nous présenter les activités scolaires et périscolaires :

ANNE LAFOURCADE, directrice du groupe scolaire Francis Jammes :



BM : Pouvez-vous nous présenter le groupe scolaire Francis Jammes ?

Le groupe scolaire comprend 9 classes pour un effectif de 228 élèves en cette rentrée 2015, soit une répartition de 24 à 27 élèves par classe, une équipe de 10 ensei-

gnants ainsi qu'un remplaçant rattaché à l'école. Il y a 3 classes en niveau simple, 4 en niveau double, 3 classes en niveau triple.

BM : Quels sont les différents projets qui vont rythmer cette année scolaire ?

Le projet « 100^{ème} anniversaire de la naissance de Roland Barthes »

Dès la rentrée de septembre, les élèves de l'école ont été associés au projet. Les enseignants ont été fort favorables aux propositions du très reconnu maître de conférence et critique littéraire Pierre Vilar. Après son intervention très appréciée dans les classes des plus grands, les travaux des élèves menés par les enseignants seront associés aux expositions proposées par la commune mi-novembre.

Le projet « Ecole et Cinéma » de la grande section au CM2, les élèves vont visionner 3 films qui feront l'objet de différents travaux et activités en amont et après les séances de projection. L'AUPE (Association Urtoise des Parents d'Elèves) financera les entrées et le déplacement à Hasparren pour l'ensemble des élèves. LASTERKA, association qui regroupe les écoles publiques du secteur d'Hasparren, en collaboration avec les enseignants urtois et l'USEP proposera des **rencontres sportives et des animations musicales**.

La Fête de la Science sera aussi à l'honneur.

Le projet « Voile » est reconduit pour les élèves de CM2 et nous avons toujours 2 intervenants extérieurs : Pierre Philippe pour les activités sportives et Emmanuelle pour les activités musicales pour les classes allant de la grande section au CM2.

L'apprentissage de l'Anglais débute dès le CP, une initiation est proposée en école maternelle. L'école a constitué un conseil des Elèves, à partir du CP, 2 enfants par classe seront délégués pour être les rapporteurs des débats qui auront lieu dans chaque classe sur les thèmes du mieux-vivre ensemble à l'école.

BM : Vous nous présentez beaucoup de projets qui semblent être menés collectivement par les enseignants ?

En effet, c'est une équipe stable depuis de nombreuses années, chacun collabore sur son domaine de compétences avec l'équipe, les enfants

prennent ainsi l'habitude de travailler avec différents enseignants selon les projets et les thématiques abordés

SYLVIE ROCHELLE, responsable des TAP et directrice du centre de Loisirs :

BM : Pouvez-vous nous présenter les TAP ?

A travers le Projet Educatif Territorial (PEDT), la Commune de Urt a sou-

haité s'engager avec les partenaires éducatifs sur les objectifs suivants : offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité pendant et après l'école, rendre accessible au plus grand nombre la découverte de loisirs sportifs, culturels et artistiques. Ces activités périscolaires dont l'animation est assurée par une équipe, dont je suis responsable, qui comprend des animateurs, des ATSEM, des intervenants extérieurs, des enseignants du groupe scolaire Francis Jammes ainsi qu'une bénévole.



Nous proposons différentes activités sportives, culturelles et artistiques aux enfants ainsi qu'une étude surveillée assurée par les enseignants. Plusieurs effets sont attendus, notamment favoriser la réussite scolaire, l'autonomie de l'enfant, le développement de la confiance en soi et découvrir de nouveaux loisirs et éveiller des sensibilités.

Chaque famille fait ses choix en fin de période pour la période suivante, les périodes ont une durée de 12 semaines.

L'année dernière, 214 enfants étaient inscrits quotidiennement dont 42 en étude surveillée.

BM : Pouvez-vous nous donner des exemples d'activités ?

Comment les choisissez-vous ?

Toujours en lien avec le PEDT, nous proposons des animations qui sont des activités ludiques, de plaisir ou de détente, elles ont lieu en fin de journée de 15 H 45 à 16 H 30. Pour les plus petits, elles sont choisies en concertation avec les ATSEM qui connaissent bien leur « jeune public » et leurs activités préférées. Nos animateurs, dont certains travaillent au centre de loisirs de la Commune, interviennent dans leur champ de compétences : magie, activités manuelles, éveil théâtral...

Une bonne connaissance des activités proposées par les nombreuses associations urtoises permet de compléter l'offre (capoeira, zumba...).

Cette année, une bénévole propose une initiation au chant avec l'animation d'une chorale.

Cela permet aux tout-petits d'alterner entre des ateliers ludiques et des ateliers sportifs, quant aux plus grands, ces activités répondent à leur envie de découverte, ils ont le choix entre activité ou étude surveillée chaque jour. Nous restons à l'écoute des idées d'intervention pouvant être proposées par les enfants et leurs parents.

BM : Une organisation dynamique et un bilan positif ?

Oui, l'existence d'un service extrascolaire structuré depuis 10 ans autour d'un projet pédagogique, une collaboration étroite et efficace entre l'équipe enseignante, l'équipe du centre de loisirs, l'équipe dédiée aux TAP, plusieurs personnes intervenant sur les différents pôles ainsi que la commission « enseignement, jeunesse et culture » font le succès des TAP. L'unité de lieu nous permet également d'avoir une bonne organisation, nous pouvons parler d'une réelle mutualisation des compétences et des ressources.

Expo artistes urtois

Vif succès en cette année 2015 lors de l'exposition des artistes urtois. Cette manifestation organisée par la commission culturelle municipale a permis un moment d'échange, de partage et de découverte de talentueuses œuvres (aquarelles, peintures art contemporain, poteries, sculptures, photographies, peintures sur porcelaine, meubles en carton, travaux créatifs).



Un grand merci à nos chers Artistes urtois

Les fêtes locales revisitées

L'équipe jeune et dynamique du comité des fêtes portée par les 2 co-présidents Samuel Rodriguez et Clément Etcheveste s'est mobilisée pour offrir à la population une nouvelle programmation des fêtes locales. Parmi les temps forts, on notera le 15 août l'animation par la « banda Part » du passe rue et du traditionnel apéritif au parc de Castets ainsi que le grand repas anguilles, entrecôte sur la rue Gascogne le dimanche midi suivi d'une initiation à la Zumba. On peut féliciter le comité d'avoir pris l'initiative de dynamiser cette journée du dimanche au centre du village.



■ Les plantations le long de la voie publique

Dans un souci de sécurité (*chute de branches...*) et de bonne visibilité, la loi impose aux riverains de la voie publique le respect de certaines distances pour leurs plantations.

Les branches, les racines et les haies qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupées à l'aplomb des limites de propriété. Si le propriétaire ne respecte pas les distances ou hauteurs exigées, le Maire peut, après mise en demeure, faire effectuer les travaux d'office aux frais de l'intéressé.

■ Sécheresse : une procédure précise

Vous avez constaté l'apparition de fissures sur les murs de votre maison depuis le début de la sécheresse en mars dernier ?

Vous êtes peut-être concerné par le phénomène appelé "aléa retrait-gonflement des sols argileux".

- Tout d'abord, réalisez des photographies des dégâts.
- Puis, écrivez à la Mairie pour lui demander d'intervenir en faveur d'un arrêté de catastrophe naturelle.

Dernière minute !

• Une nouvelle correspondante pour la Semaine du Pays Basque
Iris OUEDRAOGO : 06 26 44 90 01
 irisouedraogo@gmail.com

• **Restrictions de circulation** : rues Juan de Guiche et Lacarre du **16 novembre au 20 décembre 2015**, en raison de travaux d'enfouissement de réseaux et d'eau potable.

Arreproèr gascon (*proverbe gascon*)

Qu'ei lo marcat de Garris
Une poule n'y retrouverait pas ses petits

Toponymie du village

Chemin de la hondine
 Chemin de la petite fontaine

■ Horaires d'éclairage public

La législation française attribue au maire la responsabilité du service public d'éclairage. Il lui appartient de décider quel espace doit recevoir un éclairage artificiel ou non. Le Grenelle de l'environnement a intégré à la législation française une nouvelle notion, celle de la nuisance lumineuse. Le conseil Municipal a décidé de faire des propositions de nouveaux horaires d'éclairage afin de réaliser des économies d'énergie. Il s'est attaché à différencier les zones où l'éclairage public relève d'une nécessité car elles reçoivent une activité nocturne (*circulation routière et fréquentation piétonne*) et les zones où l'éclairage public constitue davantage un équipement de confort des riverains. A partir de là, de nouveaux créneaux d'éclairage public seront portés à votre connaissance par arrêté municipal puis par voie de presse.



NOVEMBRE

8 novembre	TOURNOI DE BELOTE	Tennis Club Urtois	Salle Jean Castaings
11 novembre	COMMÉMORATION ARMISTICE 1918	Anciens Combattants	Monument aux Morts
11 novembre	LOTO	Mesples aventure	Salle Jean Castaings
14 novembre	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	URT Vélo 64	M.V.A.
13, 14, 15 novembre	100^E ANNIVERSAIRE ROLAND BARTHES	Municipalité EJC	Salle Jean Castaings
21 novembre	VENTE DE TARTES AUX POMMES	Asso. Urt. Parents d'Elèves	Salle Jean Castaings
21 novembre	SOIRÉE ANNÉES 80	Office du Tourisme	Salle Jean Castaings

DÉCEMBRE

5 décembre	HOMMAGE AUX MORTS EN AFRIQUE DE NORD	Anciens Combattants	Monument aux Morts
9 décembre	NOËL DE LA MAIRIE	Municipalité EJC	Salle Jean Castaings
20 décembre	CONCERT DE NOËL	les Amis de l'Orgue	Église

JANVIER

16 janvier 2016	CONCERT	Les Amis de l'Orgue	Église
-----------------	----------------	---------------------	--------